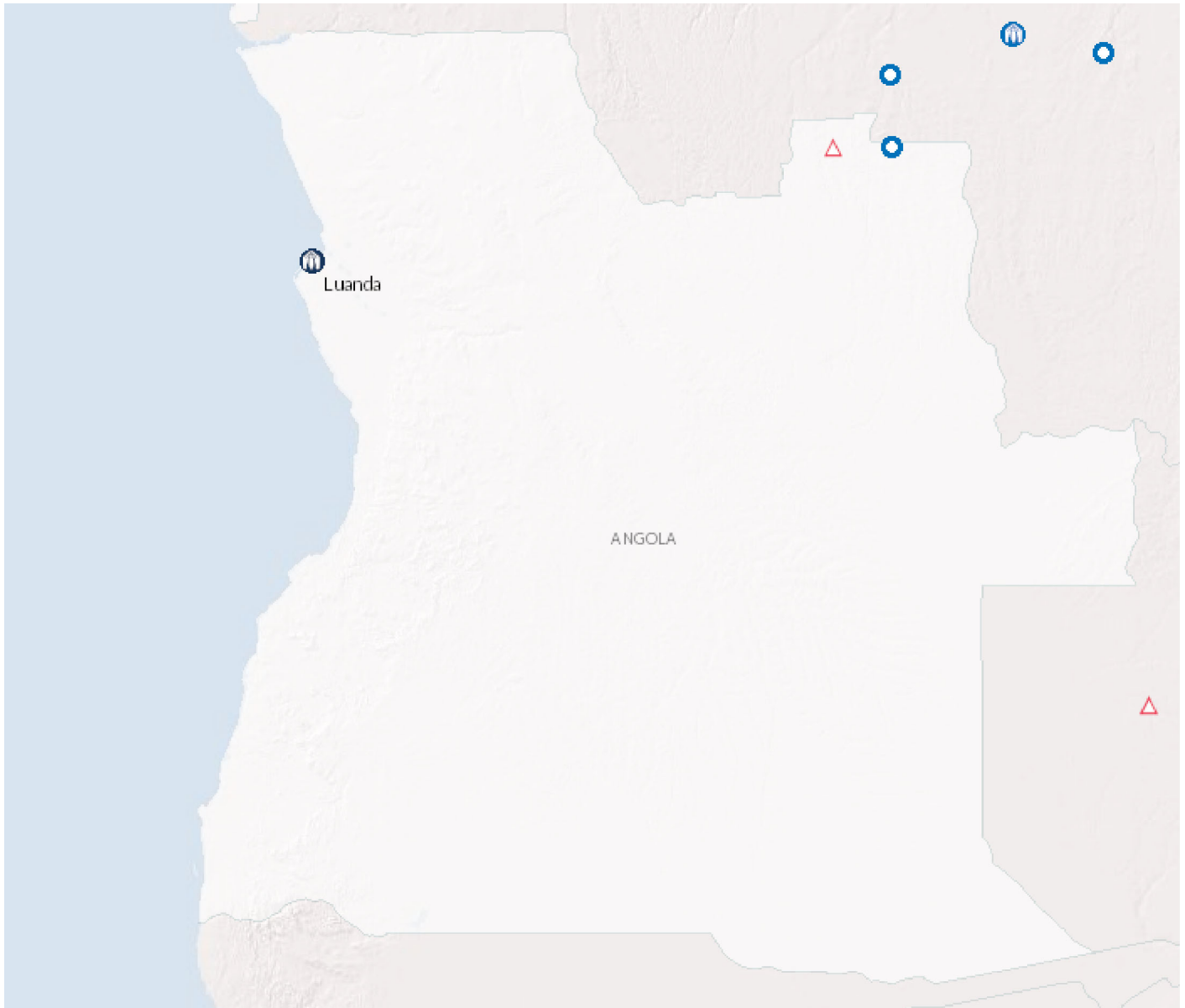


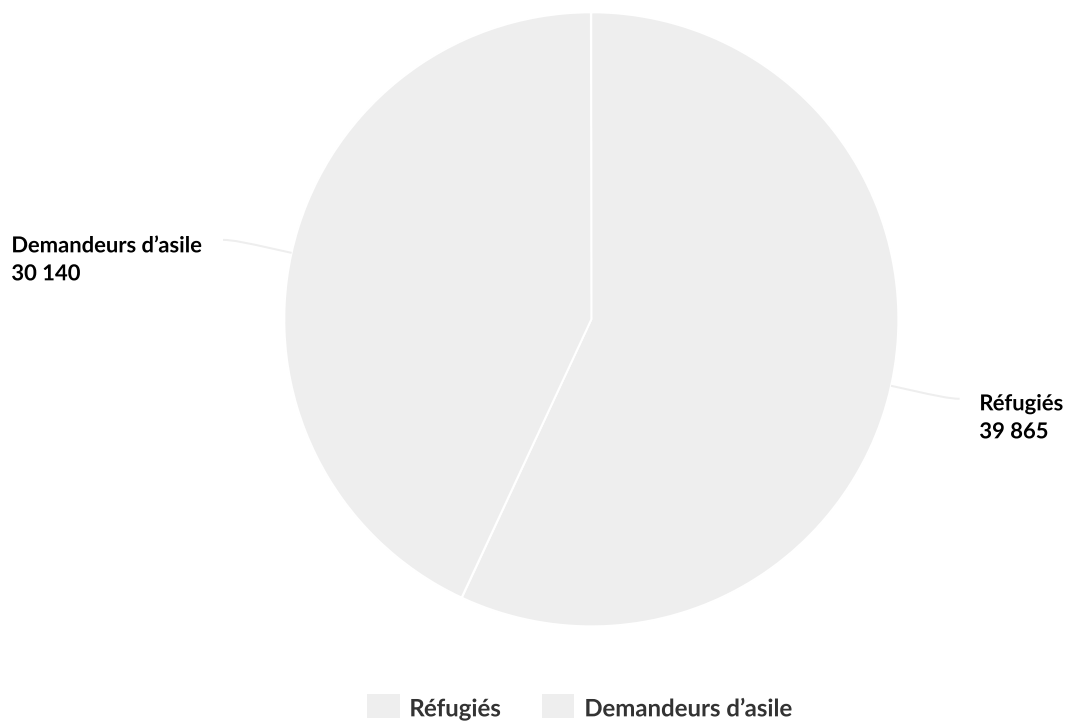
Opération: Angola



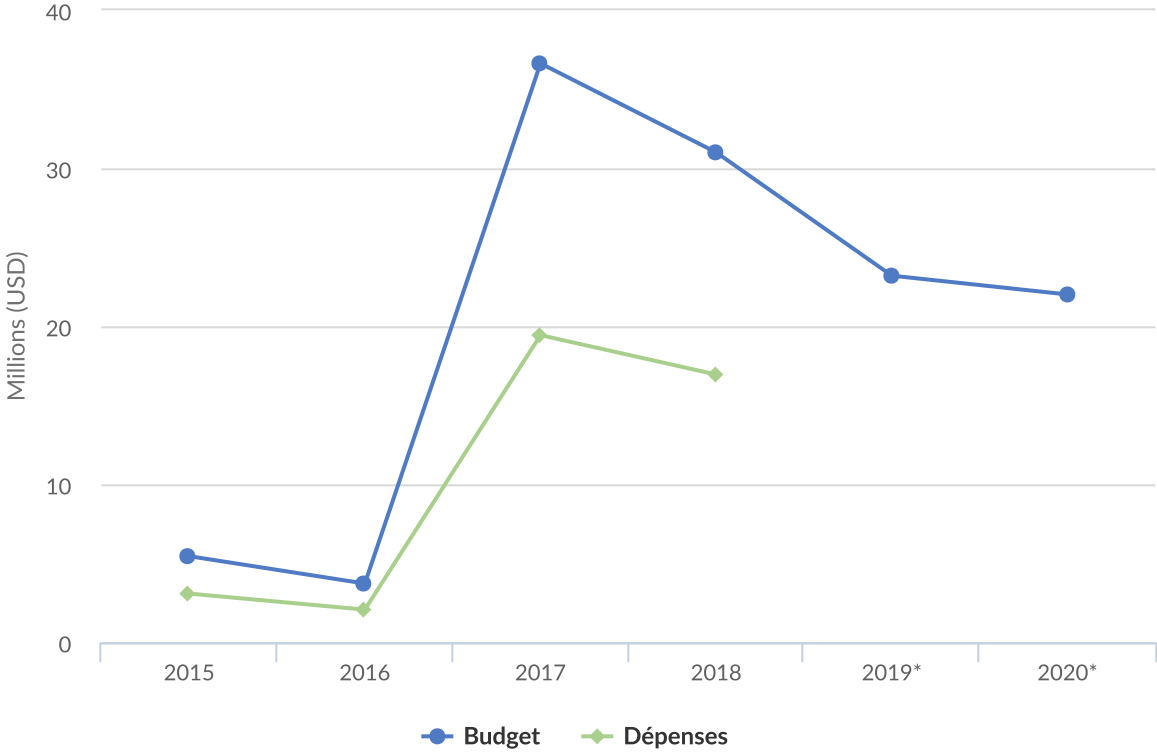
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 2% EN 2018

2018	70,005
2017	71,270
2016	45,698



Budgets et Dépenses - Angola



Chiffres clés

- 100% des retours auront été volontaires et menés dans la sécurité et la dignité
- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR recevront des documents individuels pour leur protection.
- 80% des enfants en âge de fréquenter l'école primaire seront scolarisés
- 1500 personnes relevant de la compétence du HCR recevront une formation à la vie active en vue de développer leurs moyens de subsistance
- 20 litres d'eau potable seront disponibles par personne et par jour

Environnement opérationnel

L'Angola abrite près de 62 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires de la République démocratique du Congo, dans le site de Lóvua, dans la province de Lunda Norte, au nord de l'Angola, et dans les zones urbaines. En 2020, l'environnement de travail devrait rester stable en Angola.

Selon les estimations, près de 30 000 demandeurs d'asile vivent dans la capitale Luanda et ses environs. La population urbaine à Luanda continuera de se heurter à des difficultés en raison du manque d'enregistrement et de documents. Le Gouvernement a cessé l'enregistrement des réfugiés fin 2018. Néanmoins, la Commission nationale des réfugiés (CNR) devrait continuer d'opérer de manière ponctuelle en 2019 et la détermination du statut de réfugié reprendra en 2020. Le HCR poursuit son travail pour prévenir la détention des réfugiés et demandeurs d'asile, ce qui risque de rester difficile jusqu'à ce que l'enregistrement des dossiers individuels en milieu urbain ait lieu et que des documents leurs soient délivrés ou renouvelés.

Suite aux violences qui ont éclaté dans la région du Kasai, en RDC, en mars 2017, plus de 35 000 réfugiés ont fui vers la province voisine de Lunda Norte. Près de 24 000 réfugiés congolais recevaient encore une aide dans la province de Lunda Norte jusqu'à ce que 12 000 réfugiés aient décidé de rentrer spontanément en RDC en août 2019. Près de 9000 réfugiés sont encore hébergés dans le site de Lóvua. Un accord tripartite pour le rapatriement volontaire organisé a été signé par les Gouvernements de l'Angola et de la RDC ainsi que par le HCR le 23 août. Il est prévu que 4000 autres réfugiés rentrent en 2019 et les réfugiés restants en 2020. Les réfugiés qui ne peuvent ou ne souhaitent pas rentrer chez eux continueront de recevoir protection et assistance en 2020. Certains réfugiés congolais en milieu urbain pourraient aussi opter pour un retour en RDC.

L'Angola devrait ratifier les Conventions de 1954 et 1961 sur l'apatridie en 2019. Le HCR reconduira le soutien technique qu'il apporte pour la mise en œuvre de ces instruments juridiques, notamment la préparation d'un plan d'action national pour mettre fin à l'apatridie.

Dans le site de Lóvua, le HCR, conjointement avec le PAM, élabore une stratégie complète pour développer les moyens de subsistance qui vise en priorité à renforcer la résilience et l'autosuffisance des réfugiés. L'organisation collabore aussi avec le PNUD sur la consolidation de la gouvernance locale, la cohésion sociale et la résilience des communautés qui accueillent des réfugiés dans la province de Lunda Norte. Ce travail sera complété par les activités de la FAO dans le secteur agricole. Ces initiatives viseront aussi bien les réfugiés que les communautés hôtes.

Dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR continuera de coordonner étroitement son action avec une variété de différents acteurs en Angola, notamment les ministères de tutelle compétents, les autorités provinciales et municipales, les autres agences des Nations Unies, les agences de développement, les ONG partenaires, la communauté internationale, la société civile et les communautés hôtes.

Priorités principales

En 2020, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- soutenir le retour volontaire des réfugiés congolais en RDC ;
 - fournir protection et assistance aux réfugiés congolais dans la province de Lunda Norte en étroite coordination avec les acteurs concernés ;
 - promouvoir et soutenir l'enregistrement et la délivrance de documents d'identité à tous les réfugiés et demandeurs d'asile ;
 - trouver des solutions pour les réfugiés par la réinstallation dans des pays tiers (100 réfugiés en 2020) ;
 - soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre des Conventions de 1954 et 1961 sur l'apatridie, notamment par l'élaboration d'un plan d'action national.
-